



MUNICIPALITE D'ORMONT-DESSOUS

**Au Conseil communal
d'Ormont-Dessous**

Le Sépey, le 16 novembre 2009

PREAVIS N° 318/2009

Remplacement du mobilier de la grande salle du Sépey Réfection de la place de jeux, de la place de sport et du terrain de football du Sépey

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Préambule

Le complexe scolaire du Sépey est né de la volonté de rassembler l'ensemble des classes d'école de toute la commune en un seul lieu. Le projet du bâtiment scolaire, ainsi connu aujourd'hui, remonte à 1955 et la mise en exploitation à 1958. C'est à trois reprises déjà que des extensions du complexe scolaire ont été entreprises et la dernière rénovation majeure du bâtiment a été la réfection des classes, travaux entrepris en 2003 et 2004. Quant à la place de jeux, c'est en 1994 qu'elle voit le jour.

2. Objet du préavis

Grande salle

Le mobilier de la grande salle du collège est d'origine, autant dire qu'il a vu du monde et vécu nombre de fêtes en cinquante ans de bons services. Il est venu le temps de songer à le remplacer.

La Municipalité demande l'octroi d'un crédit destiné au remplacement du mobilier de la grande salle du collège du Sépey par la commande de 36 tables et 220 chaises. A noter que le mobilier choisi sera identique à celui de la salle de l'Espace Nordique des Alpes Vaudoises aux Mosses.

Place de jeux

La place de jeux du Sépey a, elle aussi, souffert du temps. Cette place a été créée par un comité indépendant constitué à cet effet. La réalisation et l'achat des engins ont été essentiellement effectués par des bénévoles et son financement par Pro Juventute et des dons d'entreprises et de privés, la commune ayant pris à sa charge l'infrastructure de base.

L'année dernière, à la suite d'un accident, la Municipalité a mandaté le bureau suisse de prévention des accidents (BPA) pour une expertise des jeux du parc. Depuis 2002, les normes européennes EN1176 et 1177 ont statut de normes suisses en la matière et les engins doivent être progressivement réhabilités. Fréquemment, dans le cas de structures enterrées, de nombreuses poutres sont pourries et compromettent la solidité des jeux. Malheureusement, le bateau, la pyramide et la plateforme oscillante ne font pas partie d'engins normés et ne peuvent plus faire l'objet d'une réfection. On peut noter également la présence de traverses de chemin de fer utilisées comme bordures.

La Municipalité propose la réfection de la place de jeux située dans le complexe scolaire du Sépey, avec des jeux adaptés aux enfants et répondant aux normes en vigueur. Pour la nouvelle génération d'adolescents des rampes de skateboard sont prévues devant l'arène de la place de jeux. Leur conception convient aussi bien aux débutants qu'aux skateurs de bon niveau. Ces rampes sont en béton, silencieuses, résistantes aux intempéries, sans entretien et mobiles, donc facilement déplaçables.

Place de sport

La place de sport du collège du Sépey a été construite sur une zone de remblai. Avec le temps, cette surface s'est tassée et les couvercles des quatre chambres en béton ressortent de plusieurs centimètres et la pratique du sport s'en trouve perturbée.

La Municipalité vous propose donc de réhabiliter les regards incriminés, à savoir les réaligner à la surface du terrain.

Terrain de football

Le terrain de football est fréquemment utilisé, autant par les élèves des écoles que par les enfants de la région. Les barrières de fortune, délabrées par le temps et constituées de barres à mine, ont été démontées. De plus, plusieurs blocs en béton, servant autrefois de supports pour le marché au bétail, sont visibles en plein terrain et peuvent mettre en danger la pratique du sport à cet endroit.

La Municipalité propose l'installation d'un filet de retenue sur trois côtés du terrain de football afin de mieux limiter les ballons en direction de la rivière ou de la déchetterie. Toujours dans un souci de sécurité, elle vous demande également le démontage des blocs en béton, ceux-ci n'étant plus d'actualité.

3. Coût

• Mobilier grande salle	Fr.	41'000.00
• Aménagement de la place de jeux	Fr.	23'000.00
• Jeux pour enfants	Fr.	37'000.00
• Jeux pour adolescents	Fr.	8'600.00
• Aménagement du terrain de football	Fr.	6'000.00
• Transformation de la place de sport	Fr.	9'000.00
• Filets pour le terrain de football	Fr.	31'000.00
• Total	Fr.	155'600.00

4. Financement

Ces différents achats et aménagements nécessitent d'être financés par un emprunt dans les limites fixées par le plafond d'endettement adopté par le Conseil communal, sous déduction du fonds de réserve « préau scolaire » d'un montant de Fr. 21'850.00.

5. Conclusions

Au vu de ce qui précède, nous vous invitons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, à voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL D'ORMONT-DESSOUS

Vu le préavis municipal no 318/2009 du 16 novembre 2009,
Ouï le rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,
Considérant que cet objet a été valablement porté à l'ordre du jour,

D é c i d e

- **d'autoriser la Municipalité à remplacer le mobilier de la grande salle du Sépey et à rénover la place de jeux, la place de sport et le terrain de football du Sépey;**
- **d'accorder à la Municipalité un crédit de Fr. 155'600.00 ;**
- **d'admettre le mode de financement proposé ;**
- **d'amortir cet investissement sur 15 ans.**


Veuillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

La Syndic

Annie Ogüey

AU NOM DE LA MUNICIPALITE



La Secrétaire

Isabelle Mermod Gross

Préavis adopté par la Municipalité dans sa séance du 17 novembre 2009

Délégué municipal : M. Philippe Parisod, Municipal

